

Pour un nouvel élan en soutien à la dynamique du massif, Oser Belledonne !

Belledonne, un territoire singulier

A cheval sur les départements de l'Isère et de la Savoie, **se déployant sur 83 communes et 6 intercommunalités**, le massif de Belledonne constitue une entité géographique et humaine composite, cohérente et singulière.

Se hissant jusqu'à près de 3 000 mètres d'altitude, la chaîne présente une verticalité remarquable qui façonne sa géographie et ses paysages, très caractéristiques.

Son cœur, très alpin et sauvage, est un **exceptionnel réservoir de biodiversité encore préservé**. Au pied, les collines, très résidentielles, sont fortement soumises à l'influence de grandes agglomérations et de **vallées économiquement puissantes**.

Espace Belledonne

Interlocuteur du territoire et facilitateur des projets du territoire

Soucieux de préserver et valoriser les **richesses multiples de ce territoire, naturelles, patrimoniales, agricoles, sylvicoles, pastorales ou touristiques** et conscients des enjeux que la pression urbaine fait peser sur son devenir, les acteurs institutionnels et socio-économiques, se sont, dès 1998, constitués en association "Espace Belledonne".

Depuis "Espace Belledonne" est l'**interlocuteur unique du territoire de Belledonne**. Sa mission première est de **porter la voix de la montagne** en fédérant les acteurs du territoire.

Le projet porté par l'association est au service d'un développement économique et territorial respectueux des patrimoines et ressources. Il tend à susciter et encourager une gestion intégrée des ressources pour **engager la transition écologique, énergétique et économique**.

Chemin faisant, "Espace Belledonne" s'est affirmé "assemblier" et acteur majeur de l'animation du territoire. Il est aujourd'hui le seul **espace de dialogue** où les acteurs de l'ensemble de Belledonne peuvent échanger sur les problématiques et les menaces identifiées sur le territoire.

"Espace Belledonne" et ses partenaires se sont attachés à **mettre en œuvre et promouvoir des projets structurants et fédérateurs** à l'image de "Belledonne et Veillées" et du GR®738 - haute traversée de Belledonne.

"Espace Belledonne" a confirmé sa capacité à **mobiliser des financements** à travers des programmes d'actions régionaux et européens en soutien à des projets concrets : pastoralisme, agriculture, forêt, biodiversité, tourisme, culture. A ce jour, le territoire a bénéficié de plus de **4 millions d'euros**.

Ainsi, à travers un patient travail collectif s'inscrivant dans la durée, les acteurs du territoire ont témoigné de leur volontarisme et de leur capacité à partager une vision commune. Elle s'est concrétisée autour de **projets renforçant les liens entre les sous-ensembles du massif** et valorisant les relations montagne-vallées. Cette synergie d'actions donne sens et corps à l'entité géographique, humaine et économique de la chaîne de Belledonne.

Faire le choix d'une organisation plus efficiente avec l'outil Parc Naturel Régional

Pour maintenir ces acquis, pérenniser les actions entreprises, consolider la dynamique à l'œuvre, renforcer le dialogue territorial, répondre aux attentes des citoyens et définir un projet de territoire partagé, "Espace Belledonne" a souhaité s'engager vers **une organisation plus**



efficace, pérenne et cohérente avec le cadre institutionnel et les formes de coopération dessinées par les récentes réformes territoriales.

En conséquence, "Espace Belledonne" a fait le choix en 2009, d'interpeller la Région sur l'opportunité de créer un Parc Naturel Régional. Cet outil apparaît comme une réponse adaptée pour fédérer les énergies locales, promouvoir le développement durable du territoire et rendre son organisation plus performante.

Au terme d'une étude expertisant le patrimoine naturel de Belledonne, **notre territoire a été reconnu d'intérêt national. En 2014, l'assemblée régionale a délibéré et validé la pertinence de la création d'un Parc Naturel Régional**, le Préfet de Région émettant en 2016 un avis d'opportunité favorable. Ces décisions appelaient "Espace Belledonne" à s'engager dans l'élaboration concertée de la charte du Parc.

Un changement de contexte

Un arrêt du projet Parc Naturel Régional

En 2018, Espace Belledonne prend acte de la décision de la **Région Auvergne Rhône-Alpes de ne pas créer à ce stade un nouveau Parc Naturel Régional**. La Région fait le choix de soutenir l'Espace Belledonne via un contrat de partenariat permettant la mise en place d'actions sur le territoire pendant trois ans.

Ainsi, si la démarche de préfiguration du Parc Naturel Régional demeure en instance. L'Espace Belledonne s'adapte à ce nouveau contexte en maintenant une dynamique territoriale à travers des actions emblématiques.

Une structure associative fragilisée

Si nous reconnaissons pleinement la pertinence du modèle associatif qui permet d'associer étroitement les différents collèges d'acteurs publics et privés dans la gouvernance, nous mesurons aussi clairement **ses limites**.

Les ambitions futures montrent que l'association n'est plus aujourd'hui l'outil le mieux adapté, voire pleinement légitime, pour porter des politiques publiques et des actions d'intérêt général d'ampleur mobilisant nécessairement

des financements croisés ou mutualisés de la part des différentes collectivités territoriales.

Des interrogations se font aussi jour sur l'éligibilité d'une structure associative à la nouvelle génération de programmes européens.

Nous savons d'expérience que le statut associatif porte intrinsèquement et structurellement la marque d'une **fragilité financière** qui tient notamment à l'insuffisance de fonds propres.

Cette situation est aujourd'hui amplifiée par les **retards chroniques de paiement des fonds européens** qui hypothèquent lourdement la trésorerie de l'association, l'obligeant à réduire fortement son budget en 2020. Ceci ne sera pas sans conséquence sur la capacité d'actions d'Espace Belledonne.

Espace Belledonne s'adapte et propose une solution pour l'avenir

Allez vers un Parc Naturel Régional, un objectif qui demeure pertinent

Après en avoir largement débattu, le conseil d'administration, réuni le 3 juillet 2019, a décidé d'explorer les différents scénarios d'une **mutation d'Espace Belledonne en une structure publique**. Il s'agit de se donner les moyens de prolonger les dynamiques territoriales dans un cadre juridique sécurisé et stabilisé.

Au-delà des constats établis, à l'approche des élections municipales des 15 et 22 mars 2020, temps fort de la vie politique locale, le moment est opportun pour aborder la question d'un projet d'avenir pour le massif.

L'ensemble des acteurs qui prendront part à ce rendez-vous démocratique à s'en saisir pour exprimer leur vision.

Ainsi, nous nous donnerons les moyens de voir clair :

- Voir clair en évaluant le **degré d'adhésion à l'objectif de création du Parc Naturel Régional de Belledonne**.
- Voir clair en esquisant des propositions sur la méthode, les actions et les moyens à mettre en



œuvre pour converger vers cet objectif dans une **démarche librement consentie, négociée et partagée** avec les élus communaux, intercommunaux, les acteurs associatifs et socio-économiques, les habitants et les collectivités partenaires dont la Région et les Départements.

Dans cette approche, la mutation structurelle envisagée pourrait constituer un premier jalon, un premier acte politique posé au lendemain des élections municipales par les équipes nouvellement élues.

Vers un syndicat mixte, "coopérative d'actions publiques"

La création d'un syndicat mixte qui, dans ses variantes, associe des collectivités de natures différentes et des établissements publics, offrirait un cadre pertinent dans une logique de fonctionnement en réseau prenant en compte l'interdépendance de nos collectivités à l'échelle du territoire.

Un syndicat mixte conçu comme une **coopérative d'actions publiques** dédiée à l'animation d'un projet commun, à la mise en œuvre de politiques qui **valorisent les initiatives et actions de proximité et représente le territoire à l'extérieur**.

Par nature, le syndicat mixte offre un cadre d'action qui permet d'assurer un **double ancrage territorial** :

- **A travers les communes** qui sont, dans leur diversité et de par leur histoire, une composante majeure de l'identité du territoire. En témoignent la richesse et l'ancrage de la vie villageoise d'un bout à l'autre, d'un versant à l'autre de la chaîne.

Premier maillon de la relation aux habitants, les communes sont au cœur des enjeux territoriaux. L'appartenance d'une commune de montagne à l'Espace Belledonne lui permet de partager ses enjeux montagnards et de les porter au sein de son intercommunalité.

- **A travers les intercommunalités**, au nombre de 6 sur Belledonne qui, avec les réformes territoriales, sont montées en puissance et se sont affirmées comme référents et

interlocuteurs de premier plan du développement des territoires qu'elles couvrent.

Favoriser une gouvernance participative

De longue date, habitants, associations, organismes socioprofessionnels, dont on a mesuré la forte implication et la richesse de leurs contributions de toute nature, ont largement contribué à la dynamique territoriale. **Le partenariat public-privé est un élément fondamental pour l'appropriation et la pérennité des projets engagés sur le territoire.** Ne pas laisser perdre cette ressource est donc un impératif absolu.

Un syndicat mixte devra **innover dans ses modalités de gouvernance** pour surmonter l'écueil de la mise à distance institutionnelle des acteurs socio-économiques.

Cela suppose de poser les bases de cette structure publique en allant bien au-delà du simple assemblage de compétences et de moyens, conditions nécessaires mais pas suffisantes, pour appréhender les questions centrales de la communauté de destin et de la gouvernance.

C'est pourquoi il sera nécessaire d'adosser aux statuts du syndicat mixte un cadre de gouvernance qui, sous l'égide d'un comité syndical, devra affirmer un état d'esprit, une éthique du débat et garantir la collégialité des décisions et la recherche permanente du consensus.

Instrument central de la gouvernance, ce cadre doit reposer sur une armature politique renforçant et formalisant la place des intercommunalités. Il doit aussi absolument maintenir la place importante aux communes et acteurs socio-économiques.



Il n'y a pas d'autres choix que de rester en mouvement pour engager les évolutions nécessaires

Espace Belledonne est un carrefour de rencontres entre élus et autres acteurs de la montagne, primordial à conserver.

C'est vital pour penser et organiser le développement de notre territoire à l'heure de la transition écologique, inévitable.

C'est crucial pour faire valoir les spécificités de la montagne et faire entendre la voix de Belledonne dans le maillage complexe des collectivités territoriales autour de la Région, des Départements, des intercommunalités et des communes.

C'est essentiel pour préserver les ressources financières aujourd'hui plus rares. Ce qui conduit à optimiser la dépense publique par la mutualisation des services et actions.

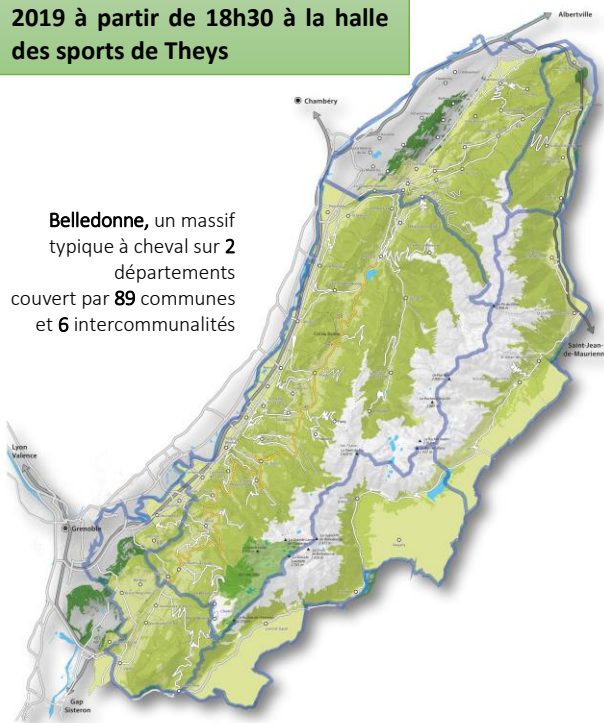
C'est décisif pour donner un nouvel élan, éclairer le futur de Belledonne et ouvrir des perspectives à l'ensemble des habitants par l'enrichissement de la vie locale.

C'est tout cela qu'il faut oser !

Et c'est à chacun de nous de s'exprimer et prendre part à cette ambition qui nous réunit.

Rendez-vous le jeudi 14 novembre 2019 à partir de 18h30 à la halle des sports de Theys

Belledonne, un massif typique à cheval sur 2 départements couvert par **89** communes et **6** intercommunalités



Belledonne

Un patrimoine naturel remarquable :

- Une position stratégique dans le sillon alpin
- Une originalité géologique : cohabitation entre roches calcaires (collines bordières), cristallines (sommets) et dépôts glaciaires
- L'omniprésence de l'eau sous de multiples formes à l'origine d'une biodiversité très riche et diversifiée.
- Avec deux enjeux écologiques principaux : Les zones humides et spécifiquement les tourbières qui couvrent 1 500 ha du territoire et les pelouses sèches réparties sur 850 ha
- Quelques espèces emblématiques :
 - Le Tétras-lyre : « espèce parapluie » dont Belledonne abrite une des plus fortes concentrations de l'Isère
 - Le Bouquetin des Alpes (près de 1 000 individus) installé en Belledonne depuis 30 ans
 - La Gélinotte des bois : très bon indicateur de la bonne santé des forêts

Une destination touristique :

- 41.5% des emplois de Belledonne dans le secteur touristique
- Plus de 39 000 lits touristiques
- 3 stations de ski versant ouest (Chamrousse, Les 7 Laux et Le Collet d'Allevard) et 2 sur le versant est (Vaujany - Allemont et Saint-Colomban des Villards)
- 2 stations thermales (Allevard et Uriage)
- 2 domaines principaux de ski de fond (Le Barioz et l'Arselle)
- Une chaîne propice à la randonnée et l'itinérance (GR®738)
- Domaine de Vizille (1^{er} site touristique de l'Isère en matière de fréquentation)
- Des acteurs diffus sur l'ensemble de la chaîne

Un patrimoine culturel et social dynamique :

- Un dynamisme culturel (nombreux festivals) et un tissu associatif dense dans les différents villages
- Un patrimoine industriel et historique lié à l'omniprésence de l'eau et à une géologie singulière

Un territoire sylvicole :

- Plus de 70 000 ha du territoire en forêt (56% de taux de boisement)
- Principales essences : épicéas, sapins, chênes, châtaigniers et hêtres
- Une ressource forestière abondante et de qualité
- Un morcellement des parcelles important
- 90% de forêt de production potentielle avec 70% de forêts privées et 30% de forêts publiques
- Une filière génératrice d'emplois : 400 entreprises et 1 800 emplois directs

Un territoire agricole :

- Plus de 500 exploitations agricoles
- Environ 7 400 ha de Surface Agricole Utile
- 85% d'élevage
- Des exploitations de taille moyenne dont beaucoup pratiquent la vente directe
- Une pluriactivité historique pour un quart des exploitations
- Une cinquantaine d'exploitations, soit plus de 10%, en agriculture biologique

Un territoire pastoral :

- 23 506 ha de surfaces pastorales, soit 22% de surface du territoire)
- Des cheptels ovins allaitants (viande) majoritaires, d'origine locale et transhumants mélangés
- Des cheptels bovins majoritairement locaux 70% des surfaces gérées collectivement par des groupements pastoraux (15 groupements pastoraux, 20 bergers et 123 emplois directs.

